

**AUTORISATION PARENTALE ET FICHE MEDICALE**

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents.

Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e Mr, Mme, Melle .....)

agissant en tant que responsable légal : père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise l'enfant :

Nom Prénom : .....

Date de naissance : .....

Organisme de sécurité sociale : .....

N° de sécurité sociale : .....

à participer aux déplacements, compétitions et activités organisée par le Saint

Laurent Nat Synchro pour la saison 2019/2020 et autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à pratiquer toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de mon enfant.

Personne à joindre en cas d'urgence : .....

N° de téléphone : .....

Nom du médecin traitant : .....

N° de téléphone : .....

Etablissement où transporter l'enfant en cas d'urgence : .....

.....

Vaccinations à jour : oui non (barrer la mention inutile)

Éléments médicaux à prendre en compte (allergies, traitements en cours ...) :

.....

.....

Fait le ..... Signature du responsable légal,

Précédé de la mention : « lu et approuvé »